

Contrat de saillie 2020

Etalon : JUS DES FONTAINES

Vendeur :

Ecurie Notteau
13 rue des Fontaines
61310 Le Bourg Saint Léonard Tel : 06
08 54 36 78
Mail : notteualban@orange.fr Site
web : www.ecurienotteau.com

Acheteur :

Nom :
Adresse :

Tel :
Mail :
N° TVA :

Conditions de vente :

L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

- Tarif de la carte de saillie, vendue en IAC uniquement et comprenant 3 doses de 8 paillettes soit 24 paillettes (cochez votre choix) :
☐ 150 TTC à la réservation (TVA 10%) si l'envoi des doses n'est pas nécessaire
☐ 270 TTC à la réservation (TVA 10%) avec les frais d'envoi inclus
- 350 € TTC (TVA 10%) si poulain vivant dans les 48 heures

Le contrat doit être accompagné de la réservation et du chèque de la carte de saillie, encaissé si le poulain est vivant dans les 48 heures. La saillie d'un étalon par une jument est conditionnée à la signature préalable d'un contrat de saillie pour cette jument.

Conditions d'utilisation :

La Saillie est réservée pour :

Nom de la jument		Robe	
N° SIRE		Date de naissance	
Origines		Race	

La jument sera inséminée au centre agréé (lieu d'envoi des doses) :

Nom			
Adresse			
Téléphone		E-mail	

Les frais de mise en place, de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'Acheteur.

La réservation de la saillie ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, en double exemplaires, accompagné des deux chèques à l'ordre du « Ecurie Notteau ». Un exemplaire vous sera retourné.

A la réception du paiement complet de la génétique et des frais annexes, l'Ecurie Notteau transmet à l'éleveur la déclaration de naissance. L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès du SIRE dans les 15 jours suivant la naissance, comme la réglementation française l'exige.

Si la jument est restée vide, la réservation est reportable pour le même étalon.

Fait en double exemplaire à _____, le

Signature de l'acheteur

Signature du vendeur